

SOLAES DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 284.010 euros
Siège social : 36, rue des Etats Généraux 78000 VERSAILLES
RCS VERSAILLES 937 587 236

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 10 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, et le dix juillet, l'unanimité des associés de la SAS SOLAES DEVELOPPEMENT,

a pris les décisions suivantes :

- **Nomination de la société L&M en qualité de Directeur Général,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'unanimité des associés décide, aux conditions prévues par les dispositions statutaires, de nommer, pour une durée égale à la durée de la Société, en qualité de Directeur Général de la Société :

La société L&M, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1.500 euros, exerçant la profession d'expert-comptable et la profession de commissaire aux comptes, dont le siège social est situé à 39, rue Copernic, 75116 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 883 547 408, inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile de France, représentée par son gérant, M. Ludovic METIVIER, à compter du 10 juillet 2025,

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

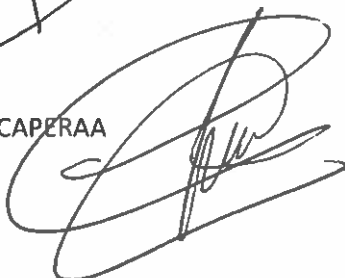
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés de la société.

La société YVELINES EXPERTISE CONSEIL
Représentée par M. Michel BROSSEAU

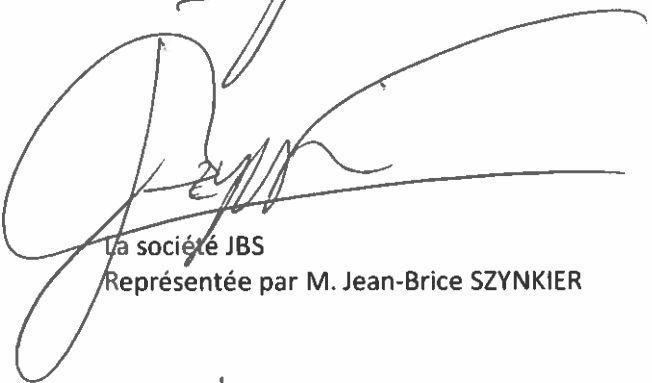


La société PCEC
Représentée par M. Pierre CAPERAA





La société VIVIEN MINGOT AUDIT
Représentée par M. Vivien MINGOT



La société JBS
Représentée par M. Jean-Brice SZYNKIER



La société L&M
Représentée par M. Ludovic METIVIER